

Louvières-en-Auge



PRESCRIPTIONS

★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

— Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

— Chemin à conserver et à créer

■ Cône de vue à préserver

■ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

■ Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général

ZONAGE

■ UBb : Secteur mixte à dominante d'habitat des villages ou des faubourgs des bourgs importants

■ UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver

■ UH : Secteur de hameau ou de petit village

■ UJ : Secteur urbain de jardin

■ UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif

■ N : Zone naturelle

■ Nj : Secteur naturel de jardin

■ Ni : Secteur naturel accueillant des activités de loisirs ou de tourisme

■ A : Zone agricole

■ AZ : Activité artisanale ou industrielle située en zone agricole